

AVIS PUBLIC

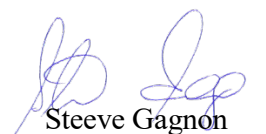
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, je donne avis que, lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy tenue le mardi 12 décembre 2023, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024 a été adopté et que ledit conseil se réunira aux dates suivantes :

Mois	Jour	Date	Lieu
Janvier	Mardi	16	Roberval
Février	Mardi	13	Saint-Prime
Mars	Mardi	12	Saint-Félicien
Avril	Mardi	9	Sainte-Hedwidge
Mai	Mardi	14	Lac-Bouchette
Juin	Mardi	11	La Doré
Juillet	Mardi	9	Saint-François-de-Sales
Septembre	Mardi	10	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean
Octobre	Mardi	8	Saint-Félicien
Novembre	Mardi	12	Chambord
	Mercredi	27	Roberval
Décembre	Mardi	10	Roberval

Les séances publiques du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy sont fixées à 19 h.

DONNÉ à Roberval ce quatorzième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-trois.


Steeve Gagnon
Directeur général adjoint